

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU MARDI 19 MARS 2019 POUR PRESENTATION DE L'ORGANISATION DU FESTIVAL U13

Présents : MM. MARTINEZ, DUFAUD.

Clubs présents : FOOT ACC 23, ES GUERETOISE, NORD EST CREUSE, BENEVENT-MARSAC, Ste FEYRE-St FIEL, ESPOIRS DES COMBRILLES, BELLEGARDE EN MARCHE, PAYS MARCHOIS, BOURGANEUF, FOOT GENERATION 2000.

Club excusé : AUZANCES.

Club absent : CREUSE POLE SUD.

Assistent : Mmes LORCERIE, ECOBICHON, PHILIPPON, VEDRINES, M. FARSAT (Commission de Féminisation) ; M. DELAGE (Commission Féminine) ; M. LACOTE.

PREAMBULE

Première édition :

Sylvain LACOTE annonce aux éducateurs présents que c'est la première fois qu'une réunion pour le Festival U13 est mise en place.

Cela s'avère nécessaire tant la compétition devient de plus en plus complexe et fournie en termes d'épreuves.

Objectif :

L'intérêt de cette réunion est de donner un maximum d'informations sûres aux éducateurs participants à cette journée afin que ces derniers puissent s'organiser et anticiper tant dans la logistique administrative que sportive.

Concours « Coupe du Monde Féminine » :

La Commission de Féminisation est présente sur la réunion afin de nous communiquer un concours auquel l'ensemble des catégories U9, U11 et U13 vont avoir l'occasion de participer pour tenter de remporter des places pour la rencontre d'ouverture du Mondial Féminin qui a lieu cet été en France.

ORGANISATION GENERALE

*** CONDITIONS DE PARTICIPATION** :

Nombres de joueurs (ses) :

12 joueurs (ses) obligatoires par équipe qualifiée.

A savoir qu'une seule absence sera autorisée avec présentation du justificatif et la Commission en charge du Festival, sera seule décisionnaire.

A partir de deux absences, des pénalités seront appliquées pour l'équipe concernée.

De plus, **un joueur ne peut participer que pour une seule équipe.**

Catégories autorisées :

Peuvent participer en **équipe masculine** les **U11 G. et F.** (3 au maximum), **U12 G. et F.**, **U13 G. et F.** et les **U14 F.**, tandis que les **U11 F.** (3 au maximum), **U12 F.** et **U13 F.** peuvent participer en équipe féminine.

P.S. : sur les trois équipes engagées pour le Festival U13 Féminin, seule l'ES Guérétoise aura les pré-requis nécessaires pour se qualifier pour l'étape régionale.

De ce fait, et pour permettre la participation de plusieurs équipes, la Commission des Jeunes accordera souplesse et tolérance pour permettre aux équipes de Foot Génération 2000-Ste Feyre et Pays Marchois de jouer cette Finale Départementale.

Une quatrième équipe « mixte » sera formée avec les joueuses féminines des catégories concernées des autres clubs ne participant pas.

* RENCONTRES :

Formule féminine :

L'ensemble des équipes se rencontreront, ce qui donnera **trois matchs par équipe**.

Formule masculine :

Un système dit « échiquier » sera mis en place.

Cinq rencontres de 14 minutes seront jouées par équipe et, hormis le premier tour qui sera tiré au sort, les rencontres seront définies au fur et à mesure de l'enregistrement des résultats et de l'actualisation du classement.

Pause coaching :

Elle sera instaurée au milieu de chaque rencontre et durera 2 minutes.

Elle doit permettre aux éducateurs la **transmission de nouvelles consignes**, les **changements de joueurs (ses)** et les **rotations des arbitres de touches**.

* ATTRIBUTION DES POINTS :

Matchs :

- Lieu de réalisation : terrains à 8 du stade synthétique et de l'Annexe 4 de Guéret.

- Nombre de points : victoire = 48 points, nul = 24 points, défaite = 12 points et bonus offensif = 12 points, soit 240 points maximum.

Défis techniques :

- Lieu de réalisation : terrain synthétique pour le défi « conduite de balle », et espaces autour des terrains à 8 de l'Annexe 4 pour le défi « jonglerie ».

- Nombre de points : 60 points maximum et 5 points minimum par défi, soit de 10 à 120 points peuvent être obtenus.

Le classement sera établi en fonction des temps enregistrés et permettra d'attribuer un nombre de points distincts pour chaque équipe.

Quizz éducatif :

- Lieu de réalisation : tribunes du stade principal Cher du Prat.

- Nombre de points : 60 points par quizz avec 1 point par bonne réponse par joueur (se), soit 120 points maximum.

ORGANISATION HUMAINE ET MATERIELLE

* REPAS :

Réservations :

Elles doivent être effectuées **le samedi 30 mars 2019 au plus tard** auprès du District de Football de la Creuse.

Prix et accessibilité :

Les repas, à hauteur de 8 euro, peuvent être réservés pour **les joueurs (ses)** (12 au maximum), **les éducateurs** (3 au maximum) et **des parents** dans un nombre limité.

En cas de besoin, la Commission se réserve le droit de faire manger de manière prioritaire les licenciés (jeunes et adultes) puis les parents de manière secondaire.

* PARKING :

Lieu :

Les éducateurs devront se garer **devant le Siège de l'ES Guérétoise**.

Ce lieu permettra un accès plus rapide au lieu d'accueil et garantira davantage de place pour les véhicules.

* ENCADREMENT :

Feuille de match :

Trois encadrants par équipe, licenciés et notés sur la feuille de match, sont autorisés sur le banc de touche et assurer la gestion de l'équipe.

Le reste des personnes accompagnatrices devront se situer derrière les barrières du stade.

ORGANISATION SPORTIVE

Liste des équipes qualifiées : après réalisation du tour de qualification le samedi 9 février 2019, la Commission annonce les équipes qui participeront à la Finale Départementale.

- Équipes masculines : AUZANCES (1), AUZANCES (2), BELLEGARDE EN MARCHE (1), BENEVENT-MARSAC (1), BOURGANEUF (1), CREUSE POLE SUD (1), ESPOIRS DES COMBRAILLES (1), FOOT ACC 23 (1), FOOT GENERATION 2000 (1), ES GUERETOISE (1), ES GUERETOISE (2), NORD EST CREUSE (1), NORD EST CREUSE (2), PAYS MARCHOIS (1), PAYS MARCHOIS (2), Ste FEYRE-St FIEL (1).

(* *Le critérium de la Poule D (équipes de Nord Est Creuse (1), St Fiel-Ste Feyre (1), Chénérailles (1), Dun-Naillat (1)) n'a vu se présenter que deux équipes.*

Après concertation, la Commission a pris la décision de repêcher l'équipe de Bellegarde en Marche.

- Programme et modalités d'inscription : un coupon-réponse sera envoyé aux clubs concernés dans lequel il sera demandé de renseigner la participation ou non au Festival, et le nombre de repas réservé.

La réponse doit être donnée **le samedi 30 mars 2019 au plus tard** (par mail ou appel au District de la Creuse).

- Tirage au sort :

Effectué par les éducateurs présents, voici les premières rencontres du Festival U13 :

U13 Garçons :

- BENEVENT-MARSAC (1) / BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- NORD EST CREUSE (1) / FOOT GENERATION 2000 (1)
- BOURGANEUF (1) / CREUSE POLE SUD (1)
- ES GUERETOISE (1) / ES GUERETOISE (2)
- AUZANCES (2) / NORD EST CREUSE (2)
- FOOT ACC 23 (1) / PAYS MARCHOIS (1)
- PAYS MARCHOIS (2) / ESPOIRS DES COMBRILLES (1)
- AUZANCES (1) / Ste FEYRE-St FIEL (1)

Numéros attribués pour la première rencontre et les premiers défis :

- 1- BENEVENT-MARSAC (1)
- 2- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- 3- NORD EST CREUSE (1)
- 4- FOOT GENERATION 2000 (1)
- 5- BOURGANEUF (1)
- 6- CREUSE POLE SUD (1)
- 7- ES GUERETOISE (2)
- 8- ES GUERETOISE (1)
- 9- AUZANCES (2)
- 10- NORD EST CREUSE (2)
- 11- FOOT ACC 23 (1)
- 12- PAYS MARCHOIS (1)
- 13- PAYS MARCHOIS (2)
- 14- ESPOIRS DES COMBRILLES (1)
- 15- AUZANCES (1)
- 16- Ste FEYRE-St FIEL (1)

U13 Filles :

- PAYS MARCHOIS (1) / EQUIPE MIXTE (1)
- FOOT GENERATION 2000-Ste FEYRE (1) / ES GUERETOISE (1)

Numéros attribués :

- 1- PAYS MARCHOIS (1)
- 2- EQUIPE MIXTE (1)
- 3- FOOT GENERATION 2000-Ste FEYRE (1)
- 4- ES GUERETOISE (1)

() Dans le but de réaliser une Finale Départementale à 4 équipes, la Commission composera une équipe dite « mixte » avec l'ensemble des licenciées U11, U12, U13 des équipes n'étant pas convoquées ce jour-là.*

Les clubs pourront donc emmener leurs joueuses afin de les faire participer.

ANIMATIONS ASSOCIEES

Concours « Coupe du Monde Féminine » : en lien avec le pays tiré au sort (voir ci-dessous), **l'équipe devra proposer une production artistique** sous la forme qu'elle veut : déguisement, maquillage, chant, chorégraphie, dessin, vidéo, ...

L'implication des joueurs (ses), éducateurs, dirigeants et parents est souhaitée tout au long de la journée pour répondre à la thématique.

Un stand sera également mis en place afin de permettre la présentation au jury et ainsi **l'évaluation qui portera sur des aspects « visuel », « fair-play » et « ambiance »**.

Tirage des pays associés :

- **AUBUSSON EF (U9-U11)** : CAMEROUN
- **AUZANCES (U9-U11-U13)** : ANGLETERRE
- **BELLEGARDE EN MARCHE (U9-U11-U13)** : ITALIE
- **BENEVENT-MARSAC (U9-U11-U13)** : PAYS-BAS
- **BOURGANEUF (U9-U11-U13)** : THAILANDE
- **CHENERAILLES (U9-U11-U13)** : AFRIQUE DU SUD
- **CREUSE POLE SUD (U13)** : FRANCE
- **DUN-NAILLAT (U9-U11-U13)** : CHINE
- **ESPOIRS DES COMBRAILLES (U9-U11-U13)** : AUSTRALIE
- **FELLETIN (U9-U11)** : JAMAIQUE
- **FOOT ACC 23 (U9-U11-U13)** : BRESIL
- **FOOT GENERATION 2000 (U9-U11-U13)** : NORVEGE
- **ES GUERETOISE (U9-U11-U13)** : CANADA
- **NORD EST CREUSE (U9-U11-U13)** : SUEDE
- **PAYS MARCHOIS (U9-U11-U13)** : ARGENTINE
- **PETITE-CREUSE (U9-U11)** : U.S.A.
- **St FIEL (U9-U11)** : ECOSSE
- **St SULPICE LE GUERETOIS (U9-U11)** : ALLEMAGNE
- **St VAURY (U9-U11)** : ESPAGNE
- **Ste FEYRE (U9-U11)** : JAPON
- **Ste FEYRE-St FIEL (U13)** : NOUVELLE-ZELANDE
- **SUD EST CREUSE (U9-U11)** : NIGERIA

Carton vert :

Avec pour objectif de valoriser les attitudes positives relevées sur le terrain, **un « carton vert » par match et par équipe peut-être mis en place** par un observateur désigné avant le début du match.

Cette valorisation aura lieu à la fin de la rencontre en présence des capitaines, éducateurs et de l'ensemble des joueurs (ses).

Arbitrage à la touche :

En rappelant que celui-ci doit être effectué par les jeunes des équipes participantes, la Commission informe que **ces derniers seront accompagnés par des joueurs et joueuses de l'ES Guérétoise**, sollicités exprès pour l'événement.

Ces derniers seront formés le matin même par la Commission d'Arbitrage avant d'être placés en qualité de « tuteur » auprès de nos jeunes arbitres de touche.

Le Président : Léo MARTINEZ.